



**D'Abu Dhabi à Oman, le sultanat de l'encens
Sous la conduite culturelle de Françoise Capelle**

Du dimanche 11 janvier au lundi 26 janvier 2026



Votre contact :

Nathalie Brousse : 01.42.36.87.31

20 rue Poissonnière – 75002 PARIS – SUR RENDEZ-VOUS

nbrousse@hasamelis.fr

IM 075130025

Par sa position stratégique au sud de la péninsule Arabique, Oman, patrie de Sinbad le marin a joué depuis la plus haute antiquité un rôle déterminant dans la navigation et le commerce. Au nord, le détroit d'Ormuz est une véritable sentinelle entre le golfe Persique et l'océan Indien, voie de pénétration vers l'Afrique et l'Inde. Au Sud les caravanes acheminaient l'encens du Dhofar jusqu'à Gaza en Palestine et de là, vers le monde méditerranéen. Oman, longtemps méconnu, a gardé sa forme de vie originelle mais pour combien de temps ? Dépêchons-nous d'y aller.

Votre itinéraire

Jour 1 : Paris → Abu Dhabi

Jour 2 : Abu Dhabi

Jour 3 : Abu Dhabi

Jour 4 : Abu Dhabi – Al Ain

Jour 5 : Al Ain – Bat – Nizwa

Jour 6 : Nizwa – Jabrin – Bahla – Nizwa

Jour 7 : Nizwa – Al Hamra – Wadi Guhl – Jabal Shams – Nizwa

Jour 8 : Nizwa – Ibra – Wahiba Sands

Jour 9 : Wahiba Sands – Sour – Ras Al Jinz

Jour 10 : Ras Al Jinz – Wadi Tiwi – Mascate → Salalah

Jour 11 : Salalah

Jour 12 : Salalah → Mascate

Jour 13 : Mascate

Jour 14 : Mascate

Jour 15 : Mascate

Jour 16 : Mascate → Paris



Vos vols

Vols opérés par les compagnies Etihad et Omanair

Dimanche 11 janvier : Paris / Abu Dhabi – EY 32 – 09h55/19h35 – 06h40 de vol
Mardi 20 janvier : Mascate / Salalah – WY 925 – 19h40/21h15 – 1h35 de vol
Jeudi 22 janvier : Salalah / Mascate – WY908 – 18h45/20h25 – 1h40 de vol
Lundi 26 janvier : Mascate / Abu Dhabi – EY 693 – 11h50/13h00 – 1h10 de vol
Abu Dhabi / Paris – EY 33 – 14h05/18h35 – 7h30 de vol

Horaires sous réserve de modifications de la part de la compagnie aérienne.

Votre programme jour par jour

Jour 1

Dimanche 11 janvier 2026 : Paris ➔ Abu Dhabi

Paris : accueil à l'aéroport et envol pour Abu Dhabi par le vol EY 32 – 09h55/19h35 – horaires sous réserve de modification de la part de la compagnie aérienne.

A l'arrivée, accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel Southern Sun (ou similaire). Dîner libre. Nuit.

Jour 2

Lundi 12 janvier 2026 : Abu Dhabi

3

Vous parcourrez en autocar les lieux emblématiques de la capitale des Emirats arabes unis : sa Corniche qui longe des plages de sable blanc, le célèbre Emirates Palace, hôtel ultraluxe où marbre, or et cristal sont omniprésents, etc.

Visite du **Qasr al Hosn**. Au cours des siècles, l'édifice, le plus ancien de la ville (1760), a tour à tour été résidence de la famille régnante, siège du gouvernement, archives nationales, etc. Il est aujourd'hui le témoin de l'histoire d'Abu Dhabi qui y est retracée au travers d'archives et d'objets anciens.

Vous poursuivrez avec la visite du palais présidentiel : le **Qasr Al Watan**. Lieu de pouvoir, il est également un écrin consacré à la culture et aux savoirs du monde arabe. Ses vastes salles richement décorées, ses coupoles monumentales et ses collections illustrent l'histoire, l'artisanat et les traditions des Émirats. Les expositions mettent en valeur les échanges culturels, le rôle de l'écriture et de la calligraphie, ainsi que des trésors manuscrits. Depuis ses jardins, la perspective sur la façade blanche du palais complète cette immersion dans un symbole de l'identité émirienne contemporaine.

Déjeuner dans un restaurant local.



En milieu d'après-midi, visite de la **Grande mosquée Sheikh Zayed** conçue par le cheikh Zayed lui-même. Elle présente une architecture impressionnante tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elle est dominée par 4 minarets et plus de 80 dômes supportés par quelques 1.000 colonnes. Elle puise ses influences au Maroc, en Turquie ou encore en Inde avec le Taj Mahal. Marbre, or, cristaux et céramiques se côtoient dans la profusion de sa

décoration intérieure. Vous quitterez l'édifice au coucher de soleil qui transforme l'atmosphère et les couleurs du lieu.

Dîner libre. Nuit à l'hôtel.

Jour 3

Mardi 13 janvier 2026 : Abu Dhabi



Ce matin, nous nous rendrons sur l'île aux musées pour y visiter le **Louvre Abu Dhabi** qui a ouvert ses portes à l'automne 2017. C'est à Jean Nouvel qu'on doit la réalisation de cet édifice dont l'élément le plus caractéristique est sa coupole blanche ajourée de 180 mètres de diamètre. Ce fastueux musée à vocation universelle se voit prêter des œuvres par une douzaine de musées français, dont le Louvre, œuvres qui seront progressivement remplacées par les acquisitions faites par le Louvre Abu Dhabi lui-même.

Nous *déjeunerons dans un restaurant de poissons au port de Mina*, l'une des parties les plus authentiques de la ville avec son souk aux poissons, où l'on se familiarise avec le commerce traditionnel, ou encore le souk de fruits et légumes, le marché des dattes, etc.

L'après-midi sera consacré à deux nouvelles structures de Saadiyat, le quartier culturel de la ville : la maison d'Abraham ainsi que le musée national Zayed dont l'ouverture est prévue en décembre 2025.

Lieu interreligieux unique, la **Maison d'Abraham** réunit sous un même toit une mosquée, une église et une synagogue, accompagnées d'espaces de dialogue. Ce projet architectural et culturel incarne la volonté d'Abu Dhabi de promouvoir la tolérance et la rencontre entre les traditions.

4

Le **musée National Zayed** a pour vocation de célébrer l'histoire, la culture et les récits des Emirats arabes unis. Son architecture est inspirée des ailes d'un faucon en vol et sa conception combine les technologies anciennes et modernes.

Dîner libre. Nuit à l'hôtel.

Jour 4

Mercredi 14 janvier 2026 : Abu Dhabi – Al Ain

Départ le matin en direction **d'Al Ain**, à environ 150 km d'Abu Dhabi. La route traverse d'abord les larges avenues bordées de tours et de jardins de la capitale, avant de s'ouvrir sur un paysage désertique ponctué de plantations irriguées et de dunes claires. L'arrivée dans la région se signale par les silhouettes lointaines des montagnes du Hajar et les taches verdoyantes des oasis.



Découverte d'Al Ain, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, et de son fort d'Al Jahili, construit au XIX^e siècle pour protéger la ville et ses palmeraies. Visite du musée national d'Al Ain, qui retrace l'histoire du site depuis la préhistoire et l'âge du bronze jusqu'aux traditions bédouines et à l'unification des Émirats.

Promenade dans l'oasis, au cœur d'un réseau de sentiers ombragés par des centaines de palmiers-dattiers. Ici, l'eau circule grâce aux *falaj*, ingénieux canaux souterrains mis en place il y a plusieurs millénaires et toujours en usage. Découverte de l'Éco-centre, qui met en valeur la biodiversité locale et les savoir-faire traditionnels liés à la gestion durable de l'eau et des ressources naturelles.

Déjeuner au cours des visites. Installation à l'hôtel Rotana (ou similaire), dîner et nuit à Al Ain.

Jour 5

Jeudi 15 janvier 2026 : Al Ain – Bat – Nizwa

Le matin, départ d'Al Ain en direction de la frontière omanaise.

Après les formalités de passage, la route se poursuit vers l'intérieur des terres, au cœur de paysages semi-désertiques que dominent les reliefs des montagnes du Hajar.



Peu à peu, l'asphalte laisse place à des pistes que l'on rejoint en 4x4 pour accéder au **site archéologique de Bat**, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce vaste ensemble de tombes circulaires en pierre sèche, datant de l'âge du bronze (III^e millénaire av. J.-C.), constitue l'un des témoignages les plus remarquables des cultures préhistoriques de la péninsule Arabique. La visite permet d'apprécier à la fois l'isolement saisissant du site et la maîtrise technique des bâtisseurs de l'époque.

Retour sur route pour rejoindre **Nizwa**, ancienne capitale et grand centre du commerce caravanier.

Déjeuner en cours de route.

Installation à l'hôtel Intercity (ou similaire), dîner et nuit à Nizwa.

5

Jour 6

Vendredi 16 janvier 2026 : Nizwa – Jabrin – Bahla – Nizwa

Nizwa : C'est vendredi, jour du marché aux bestiaux. Les hommes en tenue traditionnelle, le khanjar à la ceinture, disputent aux enchères chèvres, moutons et bœufs. Construit au XVII^e siècle par l'imam Sultan Bin Saif Al-Arabi, qui chassa les Portugais du territoire omanais en 1650, le fort de Nizwa restauré en 1998 se distingue par une très vaste tour de 40 mètres de haut qui domine le souk, la mosquée au dôme autrefois bleu argenté et désormais repeint en couleur du désert, et la palmeraie de Nizwa. On admire une vue superbe sur l'oasis depuis le chemin de ronde. Une partie du souk réaménagé en 1992 conserve des arcades avec ses échoppes étroites où embaument encens et épices. On peut aussi y trouver Khanjar et bijoux.

Nous prendrons ensuite la route de **Jabrin**, poste de garde avancé vers le désert dont le fort du XVII^e est remarquable pour son intérieur, véritable chef-d'œuvre de l'architecture omanaise avec ses plafonds ouvragés et ses fenêtres en moucharabieh. Il servait de résidence secondaire à l'imam Bil'arab bin Sultan : plus de 300 personnes vivaient alors dans son enceinte. Il a été restauré de 1978 à 1984.

A **Bahla**, ex-capitale l'immense fort en terre, et la vieille ville, sont classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. C'est le plus ancien et seul fort d'Oman édifié durant la période pré islamique. La ville était réputée pour ses potiers.



Déjeuner au cours des visites. Retour à Nizwa. Dîner libre et nuit.

Samedi 17 janvier 2026 : Nizwa – Al Hamra – Wadi Guhl – Jabal Shams – Nizwa

Départ de Nizwa vers le village d'**Al Hamra**, l'un des mieux préservés d'Oman. Ses maisons en pisé, certaines vieilles de plus de deux siècles, témoignent du savoir-faire traditionnel et de l'adaptation aux conditions climatiques. Promenade dans les ruelles étroites et découverte des cultures en terrasses qui s'étendent au pied des montagnes.



Poursuite vers le **Wadi Guhl**, spectaculaire canyon surnommé parfois le « Grand Canyon d'Arabie », aux parois abruptes plongeant vers un lit asséché bordé d'oasis miniatures. La route s'élève ensuite en lacets vers le **Jabal Shams**, le « mont du Soleil », point culminant du pays à plus de 3 000 mètres d'altitude. Depuis les belvédères, le regard embrasse un panorama grandiose sur les gorges et les villages accrochés aux pentes.

*Retour à Nizwa en fin d'après-midi.
Dîner libre et nuit.*

Dimanche 18 janvier 2026 : Nizwa – Wahiba Sands

Avant de rejoindre **Wahiba Sands**, nous visiterons le nouveau *musée « Oman across ages »*. Inauguré en 2023 près de Manah, ce musée spectaculaire retrace l'histoire d'Oman depuis la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Ses galeries interactives et ses mises en scène immersives abordent l'archéologie, les traditions, la navigation, ainsi que les transformations récentes du sultanat, offrant une vision d'ensemble de son identité et de son évolution.

Nous nous arrêterons ensuite à **Ibra** qui fut célèbre pour ses beaux chevaux et ses cavaliers et Sinaw réputée elle aussi pour sa vieille ville, son marché aux bestiaux et son souk.

Transfert en 4x4 au campement.

*Déjeuner au cours des visites.
Dîner et nuit à l'Arabian Oryx desert Camp (ou similaire).*

**Lundi 19 janvier 2026 : Wahiba Sands – Sour – Ras al Jinz**

Départ pour le **Wadi Bani Khalid**, bassin naturel d'eau douce, situé dans une vallée verdoyante à 600 mètres d'altitude, il apparaît comme un véritable mirage, puis route pour **Sour** où nous verrons la vieille ville et son quartier Makkah, le fort Sinesia.

L'antique port de Sur, au bout de la corne orientale de l'Arabie, est très actif depuis la plus haute antiquité. On y construit toujours, en bois, les Dhows, boutres qui transportaient jadis jusqu'en Chine les richesses du pays.

*Déjeuner au cours des visites.
Installation à l'hôtel Turtle Reserve de Ras al Jinz (ou similaire). Dîner à l'hôtel*

Après le dîner nous nous rendrons à la réserve de tortues dans l'espoir d'observer de nuit les tortues vertes venues pondre tous les ans sur ce littoral.

Jour 10

Mardi 20 janvier 2026 : Ras al Hadd – Mascate – Salalah

Nous prendrons tôt le matin la route côtière qui longe le golfe d'Oman, offrant de superbes panoramas entre mer turquoise, plages de sable blond et falaises ocre.

Arrêt au **Wadi Tiwi**, vallée verdoyante réputée pour ses palmeraies, ses cultures en terrasses et ses villages traditionnels aux maisons blanches. Balade le long des sentiers bordés de canaux d'irrigation *falaj*, entre eau claire et végétation luxuriante, dans un contraste saisissant avec l'aridité environnante.



Déjeuner en cours de route.

Reprise de la route vers **Mascate**, en traversant des paysages alternant criques isolées, montagnes côtières et petites agglomérations de pêcheurs.

*Transfert à l'aéroport et envol pour **Salalah** par le Vol WY 925 - 19h40/21h15 - horaires sous réserve de modification de la part de la compagnie aérienne).*

Transfert à l'hôtel et installation Beach Resort de Salalah (ou similaire). Dîner libre. Nuit à l'hôtel.

7

Jour 11

Mercredi 21 janvier 2026 : Salalah

Salalah, ville natale et résidence d'été du sultan est aussi la ville des souks : celui de l'or et celui de l'encens, régal de senteurs et de couleurs mais aussi les plages, grand attrait de la ville de Salalah.



Le **musée Frankincense** : inauguré le 23 juillet 2007 à Salalah, capitale de la province du Dhofar, dans le sud du pays. Il est situé sur le site archéologique d'Al Balid, site de la ville ancienne de Zafar, et raconte non seulement l'histoire et les traditions liées au commerce de l'encens, mais aussi l'histoire maritime et les traditions d'un peuple résolument tourné vers la mer, héritier de Sindbad le marin. La navigation du Sultanat est ainsi mise à l'honneur avec une flottille sous voiles, la reconstitution grandeur nature du pont d'un boutre et une carte du ciel en guise de

plafond pour la salle principale, qui rappelle que les marins arabes naviguaient à l'aide des étoiles. Un arbre à encens *Boswellia sacra* a été planté dans la cour du musée.

Déjeuner au cours des visites.

Dîner libre. Nuit à l'hôtel.

Jeudi 22 janvier 2026 : Salalah – Mascate

Journée d'excursion le long de la côte, d'abord vers l'est pour la **source d'Ain Razat** puis vers le village de pêcheurs de **Taqah**, avec ses vieilles maisons où sèchent les sardines. La ville portuaire de **Soumhouram**, appelé aussi Khor Rori, (le site est classé depuis 1998 au patrimoine mondial par l'UNESCO) était florissante au moment de la Route de l'Encens. On peut y voir les ruines du palais de la Reine de Saba.

Puis arrêt à **Mirbat** qui vivait du commerce des esclaves et des pur-sang arabes. On y admirera ses belles portes sculptées. Non loin se dresse le mausolée d'un blanc éclatant de Ben Ali.

Déjeuner au cours des visites.

Ensuite nous irons vers l'ouest où se trouve **la tombe de Job**, à proximité de la mosquée du même nom.

Après avoir vu les plantations d'arbres à encens, *transfert à l'aéroport et envol pour Mascate WY 908 – 18h45/20h25 (horaires sous réserve de modification de la part de la compagnie aérienne).*

Installation à l'hôtel Golden Tulip (ou similaire) à Mascate. Dîner libre. Nuit.

Jours 13, 14 & 15

Vendredi 23, samedi 24, dimanche 25 janvier 2026 : Mascate

3 Journées de visites de Mascate.

8

En trente ans, **Mascate** a connu un développement sans précédent. La capitale du Sultanat, dont le nom signifie lieu de mouillage, est en effet passée de l'état de petite cité maritime à celui de ville aux infrastructures ultra-modernes. Mascate, ville d'1,5 million d'habitants dont 50% d'expatriés, s'étend sur un périmètre important. D'ouest en est, ses quartiers couvrent une trentaine de kilomètres, égrenant des rangées de maisons blanches de part et d'autre de la voie express qui traverse la capitale. Les gratte-ciel sont absents du paysage ; en revanche, les jardins sont assez fréquents.



Construite de 1995 à 2001, l'imposante **Grande Mosquée Sultan Qaboos** de Mascate, entourée de cinq minarets, en référence aux cinq piliers de l'Islam peut accueillir 20 000 fidèles. Dans la salle de prière des hommes, le lustre de cristal Swarovski, la coupole grandiose, le tapis persan sont à l'échelle démesurée de ce lieu de prière unique. **L'opéra** se visite le matin.

Le port de commerce, le souk et le marché aux poissons se situent dans le **quartier de Muttrah**, au fond d'une anse qui jouxte le vieux Mascate.

Le port est gardé par deux forts construits par les Portugais au XVI^e siècle (le fort Al Jalali et le fort Al Mirani). A l'arrière, se situe le palais du sultan Qabous.

Trois musées nous feront découvrir l'histoire et les traditions du pays :

- le musée Franco-Omanais, situé dans l'ancienne résidence des Consuls de France jusqu'en 1920 ; il retrace l'histoire des relations entre les deux pays depuis le XVIII^e siècle, lorsque Louis XIV s'intéressa à la destination. Cette demeure se montre également remarquable par son architecture.

- le Musée National d'Oman ouvert en 2016 présente en 12 galeries thématiques (galerie maritime, splendeurs de l'islam, Oman et le monde...), pas moins de 7 000 objets - poteries anciennes, armes, bijoux, cafetières, vaisselle précieuse, des coffres, du mobilier...
- tandis que le musée Bait Al-Zubair est consacré à l'artisanat et aux traditions populaires,



Si nous avons le temps et le courage, le musée d'histoire naturelle présente la flore et la faune du sultanat.

*Déjeuners inclus, dîners des 23 et 24 janvier libres. Dîner du 25 janvier inclus.
Nuits à Mascate.*

Jour 16

Lundi 26 janvier 2026 : Mascate – Paris

Transfert à l'aéroport de Mascate et envol pour Paris via Abu Dhabi par les vols EY 693 – 11h50/13h00 puis EY 33 – 14h05/18h35 – *horaires sous réserve de modification de la part de la compagnie aérienne*).

En cas de force majeure ou d'impondérable de dernière minute, ce programme pourrait être modifié.

Conditions de vente

Prix par personne :

6.520 € pour un groupe à partir de 14 personnes.

6.690 € pour un groupe de 12 à 13 personnes.

6.990 € pour un groupe de 10 à 11 personnes.

Supplément chambre individuelle : **990 €** (en nombre limité).

Ces prix ont été calculés sur la base des conditions économiques connues au 8 août 2025 et sont révisables jusqu'à 1 mois du départ en cas de modification des tarifs par les prestataires (hausse des taxes d'aéroport, du carburant, augmentation des taxes des hôteliers, etc).

Ce prix comprend :

- Le vol Paris / Abu Dhabi et Mascate / Paris (via Abu Dhabi) en classe économique sur vols réguliers de la compagnie Etihad.
- Les taxes d'aéroports et autres taxes aériennes (120 € au 8 août 2025).
- Les vols intérieurs Mascate / Salalah / Mascate sur vols réguliers de la compagnie Omanair et taxes.
- L'hébergement en chambre double en hôtels 2, 3, 4 & 5* normes locales et campement dans le désert :
 - Hôtel Southern Sun 4* (N.L.) ou similaire à Abu Dhabi.
 - Hôtel Rotana 5* (N.L.) ou similaire à Al Ain.
 - Hôtel Intercity 4* (N.L.) ou similaire à Nizwa.
 - Arabian Oryx Camp ou similaire dans les Wahiba Sands.
 - Hôtel Reserve Turtle 2* (N.L.) ou similaire à Ras al Jinz.
 - Hôtel Beach Resort 3* (N.L.) ou similaire à Salalah.
 - Hôtel Golden Tulip 4* (N.L.) ou similaire à Mascate.
- Tous les déjeuners incluant l'eau du déjeuner du jour 2 au déjeuner du jour 15.
- 5 dîners incluant l'eau.
- L'autocar de grand tourisme climatisé durant toute la durée du circuit.
- Les 4x4 lorsque nécessaire.
- L'accompagnement culturel de Françoise Capelle pendant tout le voyage.
- Les services d'un guide local francophone à Abu Dhabi.
- Les services d'un guide local francophone au Sultanat d'Oman (à l'exception de Salalah, guide anglophone).
- Les visites et excursions mentionnées au programme.
- Les entrées dans les sites, musées et monuments au programme.
- Les écouteurs pendant toute la durée du voyage.
- L'assurance de voyage assistance/rapatriement.
- Un carnet de voyage (un par couple).

Ce prix ne comprend pas :

- Les assurances proposées en option (C.f. paragraphe assurances).
- Les dîners mentionnés libres au programme.
- Les boissons autres que mentionnées dans « Ce prix comprend ».
- Les pourboires d'usage.
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ce prix comprend ».

Assurances :

Il est vivement recommandé de souscrire auprès de nous ou de tout autre organisme une assurance de voyage dès votre inscription afin de bénéficier d'une couverture suffisante.

Nous vous proposons :

- **Une assurance de voyage annulation / bagages / interruption de séjour (épidémie incluse) : 370 € par personne.** Celle-ci vous permet d'être remboursé des sommes que nous retenons en cas d'annulation de votre voyage selon le barème précisé en page suivante.

Vous pouvez consulter le contrat proposé sur notre site internet : <https://www.hasamelis.fr/conditions-generales-vente/>

Inscription et paiement :

Toute inscription doit être confirmée par l'envoi de votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 2.200 €. Le solde doit nous parvenir un mois avant le départ.

Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre d'Hasamélis Voyages, par carte bancaire (lien sécurisé envoyé par email) ou par virement (RIB sur demande).

Documents – IMPORTANT :

Pour les personnes de nationalité française : passeport valide plus de 6 mois après le retour en France.

Nous vous conseillons de vérifier dès votre inscription la conformité de votre pièce d'identité avec les conditions d'entrée dans le pays de destination.

Pour plus d'informations : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/oman/#entree>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/emirats-arabes-unis/#entree>

Personnes à mobilité réduite

Ce programme est non-adapté aux personnes à mobilité réduite.

11

Cession de contrat :

Si vous ne pouvez pas partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, à condition qu'elle remplisse les mêmes conditions que vous (type de chambre notamment). Vous devez nous en informer, par écrit, au plus tard 7 jours avant le départ. Cette cession entraîne des frais de dossier de 100 € par personne auxquels s'ajoutent d'éventuels frais demandés par la compagnie aérienne pour le changement de nom ou la réémission du billet le cas échéant, ainsi que les frais de visa s'il y a lieu. La cession du contrat est soumise à l'obtention des documents de voyage dans les délais (visa notamment).

Annulation :

Toute annulation doit être notifiée à l'agence dans les plus brefs délais par écrit (courrier ou e-mail). En cas d'annulation et qu'elle qu'en soit la date, des frais de dossier de 100 € par personne sont retenus par l'agence. Ces frais ne sont pas remboursés par l'assurance.

En fonction de la date de votre annulation, le barème de frais ci-dessous est appliqué :

- Au-delà de 60 jours avant le départ : 100 € (frais de dossier).
- De 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du prix du voyage.
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage.
- Entre 20 et 8 jours avant le départ : 75 % du prix du voyage.
- Moins de 8 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage.

Ces frais (à l'exception des frais de dossier de 100 €, des éventuels frais de visa et du coût de l'assurance) sont remboursés par l'assurance, si vous y avez souscrit, selon ses propres conditions (franchise, motif d'annulation, etc.).

Modification éventuelle de programme

Pour des raisons de sécurité ou tout autre cas de force majeure, événements extérieurs politiques, climatiques, manifestations culturelles, retards d'avion, grèves, etc., nous pouvons être amenés à

modifier nos programmes sans que notre responsabilité ne soit engagée. Si des prestations venaient à être supprimées, elles seraient soit remplacées soit remboursées.

Accompagnement culturel

Lorsque le nom d'un conférencier ou guide culturel est mentionné dans le programme, celui-ci n'a pas de valeur contractuelle. Si celui-ci venait à être indisponible, une solution de remplacement serait trouvée et cela ne donnerait lieu à aucun motif d'annulation ou de dédommagement.

Chambres individuelles

Les chambres pour personnes seules sont parfois moins confortables, plus petites et moins bien situées que les chambres doubles, ce malgré le supplément demandé. Elles sont, de plus, en nombre limité.

Chambres à partager

Si vous souhaitez partager votre chambre et que nous ne trouvons pas de co-chambriste, nous serons contraints, à un mois du départ, de vous loger en chambre individuelle moyennant le supplément prévu à cet effet.

Protection de vos données personnelles :

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à notre service client, responsable du traitement, et sont conservées le temps nécessaire à notre relation client. Ces informations sont traitées principalement pour communiquer avec vous par voie postale (envoi de brochures notamment) ou numérique (newsletter), créer et gérer votre compte, assurer le suivi de vos demandes, personnaliser vos services et réaliser des statistiques. Lorsque vous êtes abonnés à nos brochures et newsletters, vous avez la possibilité de modifier vos abonnements à tout moment pour ne plus recevoir nos communications postales et/ou numériques, en contactant le service clients. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée le 20 juin 2019, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour nous contacter : Hasamélis Voyages – contact@hasamelis.fr.

12

Garant et assureur :

Garant : APST – 15 rue Carnot – 75017 PARIS – info@apst.travel

Responsabilité Civile Professionnelle : HISCOX – 19 rue Louis le Grand – 75002 PARIS sous le n° HA RCPAPST/184/581.

La combinaison de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise Hasamélis Voyages sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Hasamélis Voyages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : <https://www.hasamelis.fr/conditions-generales-vente/>

En cas de litige, après avoir saisi le service après-vente et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

www.hasamelis.fr